

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Ce document est conforme à la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA (29 CFR 1910.1200), au SIMDUT 2015 du Canada qui comprend la Loi sur les produits dangereux (LPD) amendée et le Règlement sur les produits dangereux (RPD), et à la norme NMX-R-019-SC-2011 du Mexique.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Identificateur de produit SGH

Nom du produit Mothers Carpet & Upholstery Cleaner

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit 05404, 05405, 05424

Synonymes aucune

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Soin de voiture

Utilisations déconseillées Aucun renseignement disponible

Renseignements sur le distributeur

Adresse Fournisseur
MOTHERS POLISHES WAXES
CLEANERS
5456 Industrial Drive
Huntington Beach, CA 92649
TEL: 714-891-3364
FAX: 714-893-1827

Société
MOTHERS POLISHES WAXES CLEANERS
5456 Industrial Drive
Huntington Beach, CA 92649
TEL: 714-891-3364
FAX: 714-893-1827

Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Téléphone en cas d'urgence No de téléphone de Chemtrec : 1 800 424-9300 (aux États-Unis) ou +1 703 527-3887 (à l'extérieur des États-Unis)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Ce produit est considéré comme dangereux selon les critères fixés dans la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA (29 CFR 1910.1200), le SIMDUT 2015 du Canada qui comprend la Loi sur les produits dangereux (LPD) amendée et le Règlement sur les produits dangereux (RPD), et la norme NMX-R-019-SC-2011 du Mexique.

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésion/irritation grave des yeux	Catégorie 2

Éléments pour les étiquettes

Mot indicateur
Avertissement

**Mentions de danger**

Provoque une irritation cutanée

Provoque une sévère irritation des yeux

Dangers physiques et pour la santé non classés ailleurs

Sans objet.

Déclarations sur la sécurité**Prévention**

- Se laver à fond la figure, les mains et la peau exposée après avoir manipulé
- Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Conseils généraux

Traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires pour les premiers secours sur cette étiquette).

Yeux

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
- Si l'irritation des yeux persiste: Demander un conseil médical/des soins

Peau

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon
- En cas d'irritation de la peau: Demander un conseil médical/des soins
- Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

Autres informations

Pas d'information disponible.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nom Chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Métasilicate de disodium	6834-92-0	<5	-	-
Acide ethylenediaminetetracétique	60-00-4	<5	-	-
Butoxypropanol	5131-66-8	<5	-	-
2-Butoxyéthanol	111-76-2	<5	-	-

4. PREMIERS SOINS**Description des mesures requises pour les premiers secours****Contact avec les yeux**

Bien rincer à l'eau abondante pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

Contact avec la peau

Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés.

Inhalation	Amener la victime à l'air libre.
Ingestion	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés

Symptômes/effets les plus importants	Irritation/réactions oculaires. Irritation de la peau
--------------------------------------	---

Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis si nécessaire

Notes au médecin	Traiter en fonction des symptômes.
------------------	------------------------------------

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<u>Agents extincteurs appropriés</u>	Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.
<u>Moyens d'extinction inappropriés</u>	Pas d'information disponible.
<u>Dangers spécifiques du produit</u>	Pas de matières à signaler spécialement.
Données sur les risques d'explosion	
Sensibilité à un choc mécanique	Aucune.
Sensibilité à une décharge statique	Aucune.
<u>Équipement de protection et précautions pour les pompiers</u>	Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions personnelles	S'assurer une ventilation adéquate.
--------------------------	-------------------------------------

Précautions environnementales

Précautions environnementales	Éviter que le produit pénètre dans les égouts. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Voir la section 12 pour d'autres informations écologiques.
-------------------------------	--

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.
Méthodes de nettoyage	Endiguer. Enlever avec un absorbant inerte. Nettoyer soigneusement la surface contaminée. Éviter que le produit pénètre dans les égouts. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE**Précautions pour une manipulation sécuritaire**

Manutention	Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec les yeux.
-------------	---

Condition d'entreposage sécuritaire, incluant toute incompatibilité

Entreposage	Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.
Produits incompatibles	Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

Nom Chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
2-Butoxyéthanol 111-76-2	TWA: 20 ppm	TWA: 50 ppm TWA: 240 mg/m ³ (vacated) TWA: 25 ppm (vacated) TWA: 120 mg/m ³ (vacated) S* S*	IDLH: 700 ppm TWA: 5 ppm TWA: 24 mg/m ³

Légende

Peau - Absorption par voie cutanée

ACGIH TLV : Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux - valeur limite d'exposition. OSHA PEL : Administration de la sécurité et de la santé professionnelle - limites d'exposition admissibles. NIOSH IDLH: Danger immédiat pour la vie ou la santé

Autres directives relatives à l'exposition

Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).

Sécurité intégrée appropriée

Mesures techniques

Douches
Points de lavage des yeux
Systèmes d'aération

Mesures de protection individuelle, tels qu'équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Protection de la peau et du corps Protection respiratoire

Lunettes de sécurité avec protections latérales.
Vêtement à manches longues. Gants de protection.
Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans des conditions d'utilisation normales. En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une aération ou une évacuation peut s'avérer nécessaire.

Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Renseignements sur les propriétés physiques et chimiques de base

État physique	Liquide.	Aspect	Blanc, Clair.
Odeur	Fragrance.	Seuil de perception de l'odeur	Aucun renseignement disponible.

Propriété	Valeurs	Remarques/ - Méthode
pH	9.5 - 10.0	Aucun à notre connaissance
Point de fusion/intervalle de fusion	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Point d'ébullition/intervalle d'ébullition	94 °C / 201.2 °F	Aucun à notre connaissance
Point d'éclair	> 105 °C / 221 °F	Aucun à notre connaissance
Taux d'évaporation	donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Inflammabilité (solide, gaz)	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Limites d'inflammabilité dans l'air		
limite supérieure d'inflammabilité	Donnée non disponible	
limite inférieure d'inflammabilité	Donnée non disponible	
Pression de vapeur	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Densité de vapeur	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Densité relative	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Densité	donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Solubilité dans l'eau	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance

Solubilité dans d'autres solvants	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Température d'auto-inflammation	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Température de décomposition	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Viscosité	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Propriétés d'inflammabilité	Non Inflammable	
Propriétés explosives	Donnée non disponible	
Propriétés comburantes	Donnée non disponible	

Autres informations

Teneur en COV (%) < 3

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<u>Réactivité</u>	donnée non disponible
<u>Stabilité chimique</u>	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
<u>Possibilité de réactions dangereuses</u>	Aucun dans des conditions normales de traitement.
<u>Polymérisation dangereuse</u>	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
<u>Conditions à éviter</u>	Ne pas congeler.
<u>Produits incompatibles</u>	Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.
<u>Produits de décomposition dangereux</u>	Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies possibles d'exposition**Renseignements sur le produit**

Inhalation	Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.
Contact avec les yeux	Provoque une sévère irritation des yeux.
Contact avec la peau	Provoque une irritation de la peau.
Ingestion	L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Mesures numériques de toxicité - Produit

Les valeurs suivantes sont calculées selon le chapitre 3.1 du document SGH : Sans objet.

Information sur les composants

Nom Chimique	DL50 Voie orale	DL50 Par voie cutanée	CL50 par inhalation
Métasilicate de disodium	= 1153 mg/kg (Rat)	-	-
Acide ethylenediaminetetracétique	> 2000 mg/kg (Rat)	-	-
2-Butoxyéthanol	= 470 mg/kg (Rat)	= 400 mg/kg (Rabbit) = 2270 mg/kg (Rat)	= 486 ppm (Rat) 4 h = 450 ppm (Rat) 4 h
Butoxypropanol	= 5660 µL/kg (Rat) = 1900 mg/kg (Rat)	= 3100 mg/kg (Rabbit)	-

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Irritation/réactions oculaires. Irritation de la peau

Effets différés et immédiats ainsi qu'effets chroniques à la suite d'expositions de courte et de longue durées

Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Ne devrait pas être un sensibilisant.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Ne contient pas de substances qui sont connues pour être mutagènes ou soupçonnées de l'être.
Cancérogénicité	Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou plusieurs des ingrédients comme cancérogènes.

Nom Chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
2-Butoxyéthanol	A3	Group 3		

ACGIH : (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A3 – Canérogène chez l'animal

CIRC: (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 3 : Inclassables quant à sa cancérogénicité pour l'homme

Toxicité pour la reproduction	Ce produit ne contient aucun composant dangereux connu ou suspecté pour la reproduction.
STOT - exposition unique	Aucun des composants n'est connu comme entraînant une toxicité spécifique pour certains organes cibles par exposition unique.
STOT - exposition répétée	Aucun des composants n'est connu comme entraînant une toxicité spécifique pour certains organes cibles par exposition prolongée ou répétée.
Effets sur les organes cibles	Appareil respiratoire. Yeux. Peau.
Risque d'aspiration	Aucun des ingrédients n'est connu pour représenter un danger par aspiration.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité**

Les effets environnementaux de ce produit n'ont pas été pleinement étudiés.

Nom Chimique	Toxicité pour les algues	Toxique pour les poissons	Toxicité pour les microorganismes	Daphnia magna
Métasilicate de disodium 6834-92-0		LC50 96 h: = 210 mg/L (Brachydanio rerio) LC50 96 h: = 210 mg/L semi-static (Brachydanio rerio)		EC50 96 h: = 216 mg/L (Daphnia magna)
Acide ethylenediaminetetracétique 60-00-4	EC50 72 h: = 1.01 mg/L (Desmodesmus subspicatus)	LC50 96 h: 34 - 62 mg/L static (Lepomis macrochirus) LC50 96 h: 44.2 - 76.5 mg/L static (Pimephales promelas)		EC50 48 h: = 113 mg/L Static (Daphnia magna)
2-Butoxyéthanol 111-76-2		LC50 96 h: = 1490 mg/L static (Lepomis macrochirus) LC50 96 h: = 2950 mg/L (Lepomis macrochirus)		EC50 24 h: 1698 - 1940 mg/L (Daphnia magna) EC50 48 h: > 1000 mg/L (Daphnia magna)

Persistance et dégradabilité Pas d'information disponible.**Bioaccumulation** Pas d'information disponible.

Nom Chimique	Log Poctanol/eau
2-Butoxyéthanol	0.81

Mobilité Pas d'information disponible.**Autres effets nocifs** Pas d'information disponible.**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Méthodes d'élimination** Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Ne pas rejeter dans l'environnement

Emballages contaminés Éliminer conformément à la réglementation locale.

Codes de déchets dangereux de la Californie 331

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT Non réglementé

TMD Non réglementé

MEX Non réglementé

IATA Non réglementé

IMDG/IMO Non réglementé

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Règlements internationaux

Substances appauvrissant la couche d'ozone Sans objet

Polluants organiques persistants Sans objet

Déchet dangereux Sans objet

La Convention de Rotterdam Sans objet

(consentement éclairé préalable)

Convention internationale pour la Sans objet

prévention de la pollution par les navires (MARPOL)

Inventaires internationaux

TSCA Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire

LIS/LES Est conforme à (aux)

Légende

TSCA - États-Unis - Article 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES – liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

Réglementations fédérales des États-Unis

Section 313 du Titre III du « Superfund Amendments and Reauthorization Act » de 1986 (SARA). Ce produit contient un produit ou des produits chimiques qui sont soumis aux exigences de rapport du « Act and Title 40n » du Code de règlements fédéraux, Partie 37:

Nom Chimique	No. CAS	% en poids	SARA 313 - valeurs du seuil %
2-Butoxyéthanol	111-76-2	<5	1.0

SARA 311/312 Catégories de dangers

Si ce produit satisfait les critères de déclaration de l'EPCRA 311/312 Tier II à la norme 40 CFR 370, consulter la section 2 de cette FDS pour des classifications appropriées. Selon le règlement modifié à 40 CFR 370, la déclaration selon l'EPCRA 311/312 Tier II pour l'année civile 2017 devra correspondre aux classifications de danger mises à jour.

Loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act)

Ce produit contient les substances suivantes qui sont répertoriées comme polluants selon le Clean Water Act (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42):

Nom Chimique	CWA - quantités à déclarer	CWA - polluants toxiques	CWA - polluants prioritaires	CWA - substances dangereuses
Acide ethylenediaminetetracétique	5000 lb			X

CERCLA

Ce matériau, tel que proposé, contient une ou plusieurs substances répertoriées comme des substances dangereuses par le Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302)

Nom Chimique	Quantité de substances dangereuses à déclarer	Quantité de substances extrêmement dangereuses à déclarer	RQ
Acide ethylenediaminetetracétique	5000 lb		RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ

Réglementations des Etats

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la proposition 65.

Règlement d'état sur le droit à l'information aux États-Unis

Le « X » signifie que les ingrédients sont indiqués dans la liste du droit de savoir de l'état.

Nom Chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie	Illinois	Rhode Island
Acide ethylenediaminetetracétique	X	X	X		
2-Butoxyéthanol	X	X	X	X	X

États-Unis Informations sur les étiquettes EPA

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Sans objet

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA	Danger pour la santé 2	Inflammabilité 1	Instabilité 0	Dangers physico-chimiques N/A
HMIS	Danger pour la santé 2	Inflammabilité 1	Danger physique 0	Précautions individuelles B

Préparée par Intendance de produit
23 British American Blvd.
Latham, NY 12110
1-800-572-6501

Date d'émission 31-août-2018
Date de révision 31-août-2018
Note de révision Nouveau format régional.

Clause de non-responsabilité

Les renseignements fournis dans cette fiche signalétique sont exacts selon nos connaissances, nos renseignements et notre opinion à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus seulement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés seulement au produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, sauf si spécifié dans le texte.

Fin de la fiche signalétique